



COFIDUR



LE MONDE DE L'ELECTRONIQUE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

Sommaire

• Attestation du responsable.....	2
• Comptes consolidés.....	3
• Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	27
• Comptes sociaux.....	29
• Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....	40
• Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées...	42
• Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital par annulation d'actions achetées.....	45
• Rapport de gestion.....	46
• Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2013.....	59



Société anonyme au capital de 2.724.678,25 euros
Divisé en 7.784.795 actions de 0,35 euro chacune
Siège social : 14 Rue du Viaduc
94130 Nogent sur Marne
682 038 385 RCS Créteil

Tél : 01 48 72 21 63
Fax : 01 48 72 02 96

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 46, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président Directeur Général,

Henri TRANDUC

COMPTES CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE ACTIF En milliers d'euros	Note	Au 31/12/12 CRC 99-02	Au 31/12/11 Retraité CRC 99-02	Au 31/12/11 Publié IFRS
Ecarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	8.1	44	28	28
Immobilisations corporelles	8.2	3 850	3 683	7 941
Immobilisations financières	8.3	64	73	73
Actifs d'impôts différés				516
TOTAL IMMOBILISE – ACTIFS NON COURANTS		3 958	3 784	8 558
Stocks et en-cours	8.4	15 350	20 016	20 016
Clients et comptes rattachés	8.5	23 399	23 067	24 232
Autres créances et comptes de régularisation	8.6	1 647	1 980	
Créances d'impôt sur les résultats				313
Valeurs mobilières de placement	8.7	4 071	4 287	
Disponibilités	8.7	4 369	4 043	8 330
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS – ACTIFS COURANTS		48 837	53 393	52 891
TOTAL DE L' ACTIF		52 795	57 177	61 450

BILAN CONSOLIDE PASSIF En milliers d'euros	Note	Au 31/12/12 CRC 99-02	Au 31/12/11 Retraité CRC 99-02	Au 31/12/11 Publié IFRS
Capital		2 725	2 725	2 725
Primes d'émission		1 375	1 375	1 375
Réserves consolidées		7 804	5 668	6 859
Résultat consolidé		2 233	2 443	2 660
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	8.8	14 137	12 211	13 618
<i>Intérêts minoritaires</i>		293	238	249
<i>Capitaux propres Part du Groupe</i>		13 844	11 973	13 369
Emprunt Obligataire Convertible				1 494
Dettes financières à long et moyen terme				6 051
Avantage du personnel				1 902
Produits constatés d'avance à L. et M.T.				3 516
TOTAL DES DETTES – PASSIFS NON COURANTS		-	-	12 963
Part à moins d'un an dettes financières à long et moyen terme				932
Concours bancaires				9 487
Provisions pour risques et charges	8.9	3 132	2 506	604
Emprunt Obligataire Convertible	8.10	2 516	2 514	
Emprunts bancaires, crédits baux et trésorerie passive	8.11	13 421	16 470	
Fournisseurs et comptes rattachés	8.12	10 875	13 251	23 844
Autres dettes et comptes de régularisation	8.13	8 715	10 224	
TOTAL DES DETTES – PASSIFS COURANTS		38 658	44 965	34 868
TOTAL DU PASSIF		52 795	57 177	61 450

COMPTES CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE En milliers d'euros	Note	Au 31/12/12 CRC 99-02	Au 31/12/11 Retraité CRC 99-02	Au 31/12/11 Publié IFRS
Chiffre d'affaires	7.1	90 875	96 350	96 350
Variation des stocks de produits en cours et finis		- 670	717	717
Autres produits d'exploitation	7.2	1 866	1 846	1 249
Achats consommés	7.3	- 54 766	- 58 916	- 57 351
Charges externes				- 10 802
Charges de personnel	7.4	- 20 364	- 21 546	- 21 412
Autres charges d'exploitation	7.5	- 8 073	- 10 835	- 845
Impôts et taxes	7.6	- 1 660	- 1 562	- 1 562
Dotations aux amortissements et provisions	7.7	- 4 850	- 2 229	- 1 030
Dotations aux provisions				- 1 341
Résultat d'exploitation CRC99 - opérationnel courant IFRS		2 358	3 825	3 970
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles				- 644
Résultat opérationnel IFRS				3 326
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie				34
Coût de l'endettement financier brut				- 682
Coût de l'endettement financier net				- 647
Charges et produits financiers	7.8	- 256	- 469	946
Charges financières				- 843
Résultat courant des entreprises intégrées		2 102	3 356	
Charges et produits exceptionnels	7.9	112	- 700	
Impôts sur les résultats	7.10	19	- 111	- 23
Résultat net des activités poursuivies		2 233	2 545	2 759
Résultat des activités cédées	4		- 99	- 99
Résultat net		2 233	2 446	2 660
Dont part du groupe		2 177	2 379	2 588
Dont part des intérêts minoritaires		56	65	72
Résultat par action				
- Résultat de base par action		0.28	0.29	0.33
- Résultat dilué par action		0.28	0.29	0.34

COMPTES CONSOLIDES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES En milliers d'euros	Capital Emis	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat Consolidé	TOTAL Capitaux Propres	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres Part Groupe
Capitaux propres au 31/12/2010 publié	2 963	1 667	-	9 507	- 2 322	11 815	99	11 716
Opérations sur titres auto-détenus	- 238	- 292	- 15			- 545		- 545
Dividendes				- 311		- 311		- 311
Affectation du résultat 31/12/2010				-2 322	2 322	-		-
Résultat net de l'exercice					2 661	2 661	73	2 588
Variation de périmètre							78	-78
Capitaux propres au 31/12/2011 publié	2 725	1 375	- 15	6 874	2 661	13 618	249	13 369
Retraitement changement de norme				- 1 191	- 217	- 1 408	- 11	- 1 397
Capitaux propres au 31/12/2011 retraité	2 725	1 375	- 15	5 683	2 444	12 211	238	11 974
Affectation du résultat 31/12/2011				2 444	- 2 444	-		
Dividendes (1)				-311		-311		-311
Contrat de liquidité			1			1		1
Résultat net de l'exercice					2 233	2 233	55	2 178
Capitaux propres au 31/12/2012	2 725	1 375	-14	7 816	2 233	14 137	293	13 842

(1) L'assemblée générale du 15 juin 2012 a décidé la distribution d'un dividende de 0.04€ par action

COMPTES CONSOLIDES

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Au 31/12/12 CRC 99-02	Au 31/12/11 Retraité CRC 99-02
Résultat net des sociétés intégrées	2 234	2 545
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 396	781
- Plus ou moins values de cession, nettes d'impôt	- 70	- 12
- Variation des impôts différés	6	111
- Autres produits et charges calculés	-	- 31
Marge brute d'autofinancement	3 566	3 394
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	776	2
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 342	3 396
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	- 37	- 12
- Acquisition d'immobilisations corporelles	- 746	- 1 236
- Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	340	753
- Acquisition d'immobilisations financières	- 149	- 134
- Cessions d'immobilisations financières	158	2 106
- Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 434	1 477
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 311	- 311
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
- Augmentations de capital en numéraire		
- Rachat et revente d'actions propres		- 530
- Encaissements liés aux nouveaux emprunts	354	
- Remboursements d'emprunts	- 962	- 1 117
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 918	- 1 958
VARIATION DE TRESORERIE	2 990	2 915
- Trésorerie d'ouverture	- 1 158	- 4 073
- Trésorerie de clôture	1 832	- 1 158
Détail de la trésorerie de clôture :		
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)	4 071	4 287
Disponibilités	4 368	4 042
Concours bancaires	- 59	-
Lignes de financement sur stocks	- 2 000	- 2 000
Effets escomptés non échus, créances affacturées ou cédées en daily	- 4 548	- 7 486
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 832	- 1 158

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1. PRESENTATION

Le groupe COFIDUR est un acteur de référence sur le marché français de la sous-traitance électronique.

La holding, COFIDUR est une société anonyme de droit français cotée à Paris sur NYSE ALTERNEXT (Code ISIN FR 0000054629-ALCOF).

Les comptes consolidés de la période ont été arrêtés par le conseil d'administration de COFIDUR SA du 29 mars 2013.

NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Principes de préparation des comptes consolidés et changement de normes comptables

L'assemblée générale des actionnaires du 24 juin 2011 a autorisé le transfert de la cotation des titres de la société du marché réglementé NYSE EURONEXT vers le marché régulé NYSE ALTERNEXT Paris. Les actions COFIDUR ont été admises aux négociations selon la procédure de cotation directe en continu le 15 septembre 2011.

Le groupe n'a donc plus l'obligation d'établir des comptes consolidés en normes IFRS et a opté pour l'application du règlement CRC n°99-02 à compter de l'exercice 2012.

Les méthodes préférentielles ont été retenues à l'exception du traitement des pertes et gains de change latents. De ce fait, les écarts de conversion actifs et passifs ne sont pas constatés en résultat. Le cas échéant, les provisions pour pertes de change sont également maintenues au bilan. L'incidence de la non application de cette méthode est présentée en (NOTE 3).

Les états financiers de 2011 établis et publiés en normes IFRS ont été retraités et sont présentés en normes françaises pour rétablir la comparabilité avec l'exercice 2012. L'incidence du changement de référentiel et sa présentation dans l'annexe sont conformes à la recommandation de l'autorité des normes comptables (ANC n°2010-01). Dans le cadre de la recommandation AMF 2010-03, les comptes 2011 ainsi retraités ont été examinés par les commissaires aux comptes.

Des états financiers de passage des normes IFRS aux normes françaises sont présentés en NOTE 2.3.

2.2 Retraitements effectués dans le cadre du changement de référentiel

Depuis 2005, les comptes consolidés du groupe COFIDUR étaient établis en normes IFRS (Note 2). Les retraitements réalisés pour revenir aux normes françaises ont été effectués de manière rétrospective comme si ce référentiel avait toujours été appliqué :

2.2.1 Obligations convertibles en action (OCA)

En normes IFRS, la valeur des composantes dettes et capitaux propres avait été évaluée en 2005 lors de la première application des normes IAS 32 et 39. La détermination de la composante dette résultait de son

actualisation au taux moyen des obligations privées. A chaque arrêté, une quote-part du montant inscrit en capitaux propres était constatée en résultat pour reconstituer, à son échéance, la valeur de remboursement. En application du règlement CRC 99-02, les comptes sociaux ne sont pas retraités et le montant nominal des OCA est inscrit en dettes financières. De ce fait, le montant inscrit en capitaux propres au 31 décembre 2010, a été reclassé en dettes pour 1081 K€. (NOTE 2.3.1)

2.2.2 Opérations de cessions bail (Refinancement des biens immobiliers)

En normes IFRS, les plus-values de cession étaient enregistrées en produits constatés d'avance et reprises en résultat sur la durée du contrat de crédit-bail (10 ans). Le règlement CRC 99-02 préconise de ne pas constater les cessions et de maintenir les valeurs présentées au bilan avant ces opérations de refinancement. De ce fait, les opérations de Lease-Back effectuées en 2010 et 2011 ont été retraités. (NOTE 2.3.1, 2.3.2, 2.3.3)

2.2.3 Principaux reclassements

Postes	Classement en normes IFRS	Reclassements en normes françaises
Actifs et passifs courants et non courants	Classement dans des postés dédiés pour les distinguer par échéance (plus ou moins d'un an)	Pas de distinction, regroupement par nature dans les postes concernés
Actifs d'impôts différés	Présentés dans les actifs non courants	Autres créances
Clients et autres débiteurs	Regroupés dans un seul poste	- Clients - Autres créances
Trésorerie et équivalents	Les actifs répondant à la définition sont regroupés dans un seul poste	- Valeurs mobilières de placement - Disponibilités
- Dettes financières courantes, - Dettes financières non courantes - Concours bancaire	Présentation distincte	Regroupés en dettes financières.
Fournisseurs et autres dettes	Regroupés dans un seul poste	-Fournisseurs - Autres dettes
Autres produits d'exploitation	Pas de distinction entre exploitation et exceptionnel	- Autres produits d'exploitation - Produits exceptionnels
Reprises de provisions non utilisées	En diminution des dotations aux provisions	En reprises de provisions dans les produits d'exploitation
- Autres produits opérationnels - Autres charges opérationnelles	Il s'agit d'éléments en nombre limité, inhabituels et peu fréquent qui sont isolés dans une rubrique spécifique pour ne pas fausser la lecture de la performance.	- Charges et produits exceptionnels
- Produits de trésorerie - Cout de l'endettement financier brut - Autres produits financiers - Autres charges financières	Rubriques distinctes	Regroupés en Charges et produits financiers

2.2.4 Créances clients et dettes financières

Les dettes financières intègrent les financements de créances commerciales car le groupe estime conserver l'essentiel des risques attachés à ces créances. De ce fait, les effets escomptés non échues ainsi que les créances affacturées et cédées en Dailly sont reclassées en créances clients à l'actif et en dettes financières au passif.

Ce traitement est conforme à la norme IAS 32 du référentiel IFRS.

L'application du règlement CRC 99-02 et le changement de référentiel n'ont pas eu d'incidence sur le traitement comptable des créances financées.

2.3 Etats financiers de passage des normes IFRS aux normes françaises

Les états financiers présentés ci-après permettent de mesurer les impacts du changement de normes comptables sur la présentation des comptes consolidés du Groupe :

- Etats au 31/12/2010, passage des normes IFRS aux normes françaises :

- Bilan
- Tableau de variation des capitaux propres

Ils permettent de retracer l'incidence du changement de normes sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2011.

- Etats au 31/12/2011, passage des normes IFRS aux normes françaises :

- Bilan
- Compte de résultat
- Tableau de variation des capitaux propres

Les comptes 2011 ainsi retraités sont comparables à l'exercice 2012 présenté.

2.3.1 Bilan consolidé au 31/12/2010

Eléments du bilan ACTIF en norme IFRS	Au 31/12/10 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/10 en normes françaises	Eléments du bilan ACTIF en règles françaises
Actifs non courants					Actifs immobilisés
Ecarts d'acquisition nets					Ecarts d'acquisition
Immobilisations incorporelles nettes	36			36	Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles nettes	10 431		- 5 195	5 236	Immobilisations corporelles
Actifs financiers non courants	61			61	Immobilisations financières
Actifs d'impôts différés	673	- 673			
Total des actifs non courants	11 201	- 673	- 5 195	5 333	Total des actifs immobilisés
Actifs courants					Actifs circulants
Stocks nets	21 331			21 331	Stocks et en-cours
Créances clients et autres créances nettes	29 075	- 1 401		27 674	Clients et comptes rattachés
		2 402	46	2 448	Autres créances et comptes de régularisation
Impôts courants	328	- 328		0	Créances d'impôt sur les résultats
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 521	- 5 504		3 017	Valeurs mobilières de placement
		5 504		5 504	Disponibilités
Total des actifs courants	59 255	673	46	59 974	Total des actifs circulants
TOTAL DE L'ACTIF	70 456	0	- 5 149	65 307	TOTAL DE L'ACTIF

Eléments du bilan PASSIF en norme IFRS	Au 31/12/10 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/10 en normes françaises	Eléments du bilan PASSIF en règles françaises
Capitaux propres					Capitaux propres
Capital social	2 963			2 963	Capital
Primes d'émission	1 667			1 667	Primes d'émission
Réserves consolidées	9 507		- 1 155	8 352	Réserves consolidées
Résultat net	- 2 322		- 91	- 2 413	Résultat consolidé
Total des capitaux propres	11 815		- 1 246	10 569	Total des capitaux propres
Intérêts minoritaires	98			83	Intérêts minoritaires
Capitaux propres Part du Groupe	11 717		- 1 246	10 486	Capitaux propres Part du Groupe
Passifs non courants					
Emprunt Obligataire Convertible	1 436	- 1 436			
Dettes financières à long et moyen terme	7 777	- 7 777			
Avantage du personnel	2 206	- 2 206			
Produits constatés d'avance à L. et M.T.	4 540		- 4 540		
Total des passifs non courants	15 959	- 11 419	- 4 540		
Passifs courants					Provisions et dettes
Part à moins d'un an dettes financières LMT	1 258	- 1 258			
Concours bancaires	12 769	- 12 769			
Provisions courantes	694	2 206	25	2 925	Provisions pour risques et charges
Emprunt Obligataire Convertible		1 436	1 081	2 517	Emprunt Obligataire Convertible
Emprunts et dettes financières		21 804		21 804	Emprunts et dettes financières
Dettes fournisseurs et autres dettes	27 961	- 12 148		15 813	Fournisseurs et comptes rattachés
		12 148	- 469	11 679	Autres dettes et comptes de régularisation
Total des passifs courants	42 682	11 419	637	54 738	Total des provisions et dettes
TOTAL DU PASSIF	70 456	0	- 5 149	65 307	TOTAL DU PASSIF

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET INCIDENCE SUR LE RESULTAT DU CHANGEMENT DE REFERENTIEL	Capital Emis	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat consolidé	TOTAL	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Au 31/12/2010 publié	2 963	1 667	-	9 507	- 2 322	11 815	99	11 716
Retraitement des OCA				- 1 136	55	- 1 081		- 1 081
Ecart de conversion				- 19	3	- 16	- 1	- 15
Retraitement des opérations de Lease back					- 150	- 150	- 15	- 135
Au 31/12/2010 retraité	2 963	1 667	-	8 352	- 2 414	10 568	83	10 485
Au 01/01/2011 retraité	2 963	1 667	-	5 938	0	10 568	83	10 485

2.3.3 Bilan et Compte de résultat consolidé au 31/12/2011

Eléments du bilan ACTIF en norme IFRS	Au 31/12/11 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/11 en normes françaises	Eléments du bilan ACTIF en règles françaises
Actifs non courants					Actifs immobilisés
Ecart d'acquisition nets					Ecart d'acquisition
Immobilisations incorporelles nettes	28			28	Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles nettes	7 941		- 4 258	3 683	Immobilisations corporelles
Actifs financiers non courants	73			73	Immobilisations financières
Actifs d'impôts différés	516	- 516			
Total des actifs non courants	8 558	- 516	- 4 258	3 784	Total des actifs immobilisés
Actifs courants					Actifs circulants
Stocks nets	20 016			20 016	Stocks et en-cours
Créances clients et autres créances nettes	24 232	- 1 165		23 067	Clients et comptes rattachés
		1 994	- 14	1 980	Autres créances et comptes de régularisation
Impôts courants	313	- 313			Créances d'impôt sur les résultats
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 330	- 4 043		4 287	Valeurs mobilières de placement
		4 043		4 043	Disponibilités
Actifs détenus en vue d'être cédés					Actifs détenus en vue d'être cédés
Total des actifs courants	52 891	516	- 14	53 393	Total des actifs circulants
TOTAL DE L'ACTIF	61 450	0	- 4 272	57 177	TOTAL DE L'ACTIF

Eléments du bilan PASSIF en norme IFRS	Au 31/12/11 en normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/11 en normes françaises	Eléments du bilan PASSIF en règles françaises
Capitaux propres					Capitaux propres
Capital social	2 725			2 725	Capital
Primes d'émission	1 375			1 375	Primes d'émission
Réserves consolidées	6 859		- 1 191	5 668	Réserves consolidées
Résultat net	2 660		- 217	2 443	Résultat consolidé
Total des capitaux propres	13 618		- 1 408	12 211	Total des capitaux propres
Intérêts minoritaires	249			238	Intérêts minoritaires
Capitaux propres Part du Groupe	13 369		- 1 408	11 973	Capitaux propres Part du Groupe
Passifs non courants					
Emprunt Obligataire Convertible	1 494	- 1 494			
Dettes financières à long et moyen terme	6 051	- 6 051			
Avantage du personnel	1 902	- 1 902			
Produits constatés d'avance à L. et M.T.	3 516		- 3 516		
Total des passifs non courants	12 963	- 9 447	- 3 516		
Passifs courants					Provisions et dettes
Part à moins d'un an dettes financières LMT	932	- 932			
Concours bancaires	9 487	- 9 487			
Provisions courantes	604	1 902		2 506	Provisions pour risques et charges
Emprunt Obligataire Convertible		1 494	1 020	2 514	Emprunt Obligataire Convertible
Emprunts et dettes financières		16 470		16 470	Emprunts et dettes financières
Dettes fournisseurs et autres dettes	23 844	- 10 593		13 251	Fournisseurs et comptes rattachés
		10 593	- 369	10 224	Autres dettes et comptes de régularisation
Passifs détenus en vue d'être cédés					Passifs détenus en vue d'être cédés
Total des passifs courants	34 868	9 447	651	44 965	Total des provisions et dettes
TOTAL DU PASSIF	61 450	0	- 4 273	57 177	TOTAL DU PASSIF

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET INCIDENCES SUR LE RESULTAT DU CHANGEMENT DE REFERENTIEL	Capital émis	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat consolidé	TOTAL	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Au 31/12/2011 publié	2 725	1 375	- 15	6 874	2 661	13 620	249	13 371
Retraitement des OCA				- 1 081	61	- 1 020		- 1 020
Ecart de conversion				- 16	10	- 6	0	- 6
Retraitement des opérations de Lease back				- 94	- 288	- 382	- 11	- 371
Au 31/12/2011 retraité	2 725	1 375	- 15	5 683	2 444	12 212	238	11 974

Eléments du compte de résultat en norme IFRS	Au 31/12/11 En normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/11 en normes françaises	Eléments du compte de résultat En règles françaises
Chiffre d'affaires	96 350			96 350	Chiffre d'affaires
Variation des stocks de produits en cours et finis	717			717	Variation des stocks de produits en cours et finis
Autres produits d'exploitation	1 249	1 051	- 454	1 846	Autres produits d'exploitation
Achats consommés	- 57 351	- 1 565		- 58 916	Achats consommés
Charges externes	- 10 802	10 802		0	
Charges de personnel	- 21 412	- 134		- 21 546	Charges de personnel
Autres charges d'exploitation	- 845	- 9 990		- 10 835	Autres charges d'exploitation
Impôts et taxes	- 1 562			- 1 562	Impôts et taxes
Dotations aux amortissements	- 1 030	- 1 449	250	- 2 229	Dotations aux amortissements et provisions
Dotations aux provisions	- 1 341	1 341			
Résultat opérationnel courant	3 970	56	- 204	3 825	Résultat d'exploitation
Autres produits opérationnels					
Autres charges opérationnelles	- 644	644			
Résultat opérationnel	3 326				
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie	34	- 34			
Coût de l'endettement financier brut	- 682	682			
Coût de l'endettement financier net	- 647				
Autres produits financiers	946	- 1 491	76	- 469	Charges et produits financiers
Autres charges financières	- 843	843			
				3 356	Résultat courant des entreprises intégrées
Charges et produits exceptionnels		- 700		- 700	Charges et produits exceptionnels
Charge d'impôts	- 23		- 88	- 111	Impôts sur les résultats
Résultat net des activités poursuivies	2 759	0	- 216	2 545	Résultat net des activités poursuivies
Résultat des activités cédées	- 99			- 99	Résultat des activités cédées
Résultat net	2 660	0	- 216	2 446	Résultat net
Dont part du groupe	2 588		-209	2 379	Dont part du groupe
Dont part des intérêts minoritaires	72		-7	65	Dont part des intérêts minoritaires

Eléments du compte de résultat en norme IFRS	Au 31/12/11 En normes IFRS	Reclassements	Retraitements	Au 31/12/11 en normes françaises	Eléments du compte de résultat En règles françaises
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 660	-	- 216	2 446	RESULTAT DE L'EXERCICE
Attribuable aux :					Attribuable aux :
Groupe	2 588			2 379	Groupe
Intérêts minoritaires	72			65	Intérêts minoritaires
Résultat net par action en euros	0.33			0.29	Résultat net par action en euros
Résultat net par action dilué en euros	0.34			0.29	Résultat net par action dilué en euros
Autres éléments du résultat global	-			-	
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL	2 660	-	- 216	2 446	TOTAL DU RESULTAT GLOBAL

2.4 Méthodes de consolidation

Les entreprises détenues à plus de 50% sont intégrées globalement.
La liste des sociétés composant le périmètre est présentée en (NOTE 5).

2.5 Principes comptables généraux

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les principes et normes comptables françaises et le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

2.6 Immobilisations incorporelles

Elles sont quasi uniquement constituées de logiciels acquis pour de faibles valeurs unitaires et amortis linéairement sur 3 ans.

2.7 Immobilisations corporelles

Valeur brute

La valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipements sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissements

Les amortissements sont généralement calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production. La durée est fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Durées d'utilisation en année		
Constructions	(1)	10 - 20
Agencements et installations		10 - 15
Matériels et outillages	(2)	3-8
Matériels informatiques		3- 5
Matériels de transports		3-5

(1) Les amortissements des biens immobiliers sont calculés selon la méthode linéaire sous déduction d'une valeur résiduelle estimée.

(2) Les amortissements des matériels industriels significatifs sont calculés selon des méthodes linéaires ou autres déterminées par référence à leurs durées d'utilisation estimées.

2.8 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

L'évolution des conditions d'utilisation ou la baisse significative des rendements attendus constituent les principaux indices de pertes de valeurs.

2.9 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé sur la base du prix moyen pondéré (PMP). Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

2.10 Créances clients et financement des besoins en fonds de roulement

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il devient probable qu'une créance ne pourra pas être encaissée en totalité.

Les cessions de créances professionnelles effectuées dans le cadre de la loi Dailly ou de contrats d'affacturages sont traitées comme des opérations de financement car le groupe estime conserver la majorité des risques attachés à ces créances. De ce fait, elles sont reclassées en créances clients à l'actif et en trésorerie passive pour le même montant.

2.11 Autres créances

La juste valeur des créances d'exploitation est assimilée à leur valeur au bilan en raison des échéances très courtes de paiement de ces créances. A chaque arrêté, une revue est effectuée, solde par solde, afin de déterminer les provisions à constituer.

2.12 Impôts

Des impôts différés peuvent être constatés sur les différences temporaires significatives entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable.

Hormis les indemnités de départ à la retraite, les actifs d'impôts différés ne sont constatés que si la société ou le groupe a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas constatés.

Les impôts différés nets sont présentés à l'actif du bilan dans les autres créances.

2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires ainsi que les placements de trésorerie mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentant pas de risque significatif de pertes de valeur.

2.14 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions est imputé directement en augmentation de capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

2.15 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.16 Engagements de retraites et assimilés

Dans le cadre des régimes à prestations définies et, conformément au règlement CRC 99-02, les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés.

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui sont prises en compte dans le résultat de la période.

2.17 Contribution Economique Territoriale (CET)

Introduit par la loi de Finance 2010 en remplacement de la taxe professionnelle, la CET est constituée de :

- La Contribution Foncière des entreprises (CFE) assise sur la valeur locatives des biens passibles d'une taxe foncière.
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises (CVAE)

Cette contribution est classée en Impôts et taxes comme l'était précédemment la taxe professionnelle.

NOTE 3. ECARTS DE CHANGE

Dans les comptes de l'exercice 2012, l'incidence sur le résultat de la non-application de la méthode préférentielle est la suivante :

Ecart de conversion actif	:	+	3
Ecart de conversion passif	:	-	30
Provision pour pertes de change	:	-	0
Impôts différés	:	+	9

Impact sur le résultat du 31 décembre 2012 :		-	18

NOTE 4. ACTIVITES CEDEES AU COURS DE L'EXERCICE 2011

En juin 2011, la société a cédé la totalité des titres de sa filiale TECHCI pour 2 000 K€. Conformément à la norme IFRS-5 et à la possibilité offerte par le règlement CRC 99-02, le résultat de cession est présenté sur une ligne distincte dédiée aux activités cédées (-99K€)

NOTE 5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM/ADRESSE/ACTIVITE/N° SIREN	% DETENTION AU 31/12/12	Méthode de consolidation	% DETENTION AU 31/12/11	% DETENTION AU 31/12/10
Société mère du Groupe – Holding				
COFIDUR SA - 14 Rue du Viaduc 94130 - NOGENT-SUR-MARNE SIREN : 682 038 385 00048	100.00%	IG	100.00%	100.00%
COFIDUR EMS SA (anciennement CEL; montage de cartes et intégration) 79 Rue Saint Méline - BP 60435 - 53004 - LAVAL Cedex SIREN : 348 552 415 00021	97,03%	IG	97,03%	99,99%
COFIDUR ELECTRONIQUE SA détenue par COFIDUR EMS en 2010 (montage de cartes)Z.I. de Périgueux-Boulazac - Rue Firmin Bouvier - 24 759 BOULAZAC Cedex SIREN : 379 703 093 00011	-	N/A	Société absorbée par COFIDUR EMS en 2011	83,12%
TECHCI RHONE ALPES SA (circuits imprimés) Z.A. du Truisson - Le Pré Chabert - 73240 - SAINT GENIX SUR GUIERS SIREN : 390 909 547 00015	-	N/A	Participation cédée En 2011 (NOTE 4)	99,98%

Le changement de normes n'a pas eu d'incidence sur le périmètre de consolidation.

NOTE 6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le groupe a pour seule activité la sous-traitance électronique. Pour information, le chiffre d'affaires par zones géographiques est le suivant :

En milliers d'euros	France	UE	USA	Autres	Total
31/12/2012	80 161	5 055	0	5 659	90 875
31/12/2011	88 920	3 297	0	4 133	96 350

NOTE 7. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

7.1 Chiffres d'affaires et résultats consolidés des sociétés intégrées

	Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires	Résultat Exploitation	Résultat Exploitation	Résultat Courant avant IS	Résultat Courant avant IS	Résultat Net	Résultat Net
	12/2012	12/2011 Retraité	12/2012	12/2011 Retraité	12/2012	12/2011 Retraité	12/2012	12/2011 Retraité
	CRC 99-02	CRC 99-02	CRC 99-02	CRC 99-02	CRC 99-02	CRC 99-02	CRC 99-02	CRC 99-02
COFIDUR EMS	90 875	96 217	2 356	3 795	2 005	3 220	1 857	2 239
TECHCI	-	-	-	-	-	-	-	- 99
Holding COFIDUR -SA	1 750	1 883	2	30	96	136	376	306
Elimination	- 1 750	- 1 750	-	-	-	-	-	-
Groupe	90 875	96 350	2 358	3 825	2 102	3 356	2 233	2 446

7.2 Autres produits d'exploitation

	12/2012	12/2011 Retraité	12/2011 Publié
	CRC 99-02	CRC 99-02	IFRS
Produits divers de gestion courante	46	12	12
Transferts de charges	38		
Cessions d'immobilisations			753
Etalement des plus-values de cession bail			454
Subvention exploitation		27	27
Reprises sur provisions pour risques et charges	449	479	
Reprises de provisions sur valeurs d'exploitation	1 260	1 295	
Reprises de provisions sur créances	73	32	
Autres produits exceptionnels			3
Total	1 866	1 846	1 249

7.3 Achats consommés

	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
Achats de matières premières	- 51 193	- 56 490	- 55 025
Variation de stocks matières	- 2 084	- 884	- 884
Sous-traitance achats	- 1 489	- 1 542	- 1 442
Total	- 54 766	- 58 916	- 57 351

7.4 Charges de personnel

	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
Charges de personnel	- 14 554	- 15 343	- 15 209
Charges sociales	- 5 810	- 6 203	- 6 203
Participation des salariés	-	-	-
Total	- 20 364	- 21 546	- 21 412

7.5 Autres charges d'exploitation

	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
Achats de consommables	- 1 546	- 1 493	- 1 493
Locations	- 872	- 1 088	- 1 088
Entretien et réparations	- 859	- 815	- 815
Sous-traitance	- 537	- 549	- 549
Assurances	- 474	- 394	- 394
Autres services extérieurs	-18	- 22	- 22
Intérim	- 1 809	- 4 045	- 4 045
Honoraires	- 536	- 662	- 662
Publicité	- 35	- 54	- 54
Transports	- 725	- 967	- 967
Missions réceptions	- 252	- 296	- 296
Frais de télécommunication	- 114	- 158	- 158
Frais bancaires	- 157	- 197	- 197
Autres frais divers	- 55	- 62	- 62
Sous total Charges externes	- 7 989	-10 802	-10 802
Cessions d'immobilisations			-765
Pénalités sur marchés			17
Autres charges	- 84	- 33	- 97
Sous total autres charges d'exploitation IFRS			- 845
Total autres charges exploitations CRC 99-02	- 8 073	-10 835	

7.6 Impôts et taxes

	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
CET	- 701	- 703	- 703
Taxe Foncière	- 127	- 132	- 132
Formation Professionnelle	- 248	- 179	- 179
Taxe Apprentissage	- 123	- 113	- 113
Organic	- 149	- 162	- 162
Autres Taxes	- 312	- 273	- 273
Total	- 1 660	- 1 562	- 1 562

7.7 Dotation aux amortissements et provisions

	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
Immobilisations incorporelles	- 21	- 16	- 16
Immobilisations corporelles	- 366	- 342	- 342
Immobilisations en crédits bail (matériel)	- 259	- 298	- 298
Immobilisations en crédits bail (construction)	- 125	- 125	- 374
Sous total dotations aux amortissements	- 771	- 781	- 1 030
Provisions sur actifs circulants (stocks)	- 3 172	- 969	- 969
Provisions sur actifs circulants (clients)	- 40	-	-
Risques et charges	- 273	- 270	- 270
Indemnités de départ à la retraite	- 594	- 209	- 209
Reprises de provisions non utilisées			107
Sous total dotations aux provisions	- 4 079	- 1 448	- 1 341
Total dotations aux amortissements et provisions	- 4 850	- 2 229	- 2 371

7.8 Résultat financier

	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
Produits de placement de trésorerie	30	34	34
Intérêts sur emprunts	- 12	- 20	- 20
Intérêts sur crédits baux	- 266	- 295	- 295
Intérêts sur BFR	- 221	- 367	- 367
Autres produits et charges	1		
Sous total cout de l'endettement financier brut			- 682
Actualisation emprunt obligataire convertible			- 59
Gains de change	833	946	946
Pertes de change	-621	- 767	- 784
Sous total autres charges et produits financiers			103
Résultat financier	- 256	- 469	- 545

7.9 Résultat Exceptionnel en normes françaises et non courant en IFRS

	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
Autres charges opérationnelles			- 644
Couts de restructuration (1)	287	- 644	
Cession d'immobilisations	73	- 12	
Litiges sociaux	- 193		
Autres produits et charges exceptionnelles	- 55	- 44	
Résultat exceptionnel	112	- 700	

(1) En septembre 2012 et, suite à la résiliation d'un bail commercial consécutive à un sinistre, le solde de la provision pour loyers et charges constatée en 2011 a été reprise pour 237 K€.

7.10 Charges d'impôts sur les sociétés

	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
Impôts sociaux (crédit d'impôt recherche)	25		-
Impôts différés	-6	- 111	- 23
Impôts consolidés	19	- 111	- 23

7.11 Taux effectif d'imposition

Sociétés :	COFIDUR SA	COFIDUR EMS	Total
Résultats nets consolidés	376	1 802	2 178
Retraitements de consolidation	37	7	44
Résultats sociaux	413	1 809	2 222
Charges (+) ou Produits (-) d'impôts sociaux constatées par les sociétés intégrées	-260	235	
Charges (+) ou Produits (-) d'Impôts sociaux constatées par les sociétés non intégrées			
Résultats non taxés ou taxés au taux réduit			
Déficits reportés en arrière			
Retraitements fiscaux	26	520	546
Résultats taxables au taux courant	179	2 564	2 743
Taux courant d'impôt en France	33,33 %	33,33%	33,33%
Impôt théorique au taux courant français	60	855	915
Utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	-60	-855	-915
Impôt au taux courant			
Crédits d'impôts		-25	-25
Impôt au taux réduit			
Charge d'impôt exigible	0	-25	-25
Résultats nets sociaux avant impôt	152	2 044	2196
Charges (+) ou Produits (-) d'impôts constatés	-260	235	-25
Taux facial d'impôt ramené au résultat avant impôt	0,00 %	11,50 %	0,00%
Déficits reportables en avant des sociétés du groupe intégré (1)	19 527		19 527
Déficits reportables antérieurs à l'intégration		644	644
Déficits reportables en avant des sociétés non intégrées			
Déficits reportables en arrière des autres sociétés			
Cumul des déficits reportables	19 527	644	20 171

Les sociétés COFIDUR EMS et COFIDUR SA ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2005. Les déficits reportables en avant s'élèvent à 20.1 M€. En l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas activés.

NOTE 8. BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

8.1 Immobilisations incorporelles

	31/12/2011 Retraité CRC 99-02	Augmentation	Diminution	31/12/2012 CRC 99-02
Logiciels	603	37		640
Autres	80			80
Valeurs brutes	683	37		720
Amortissements	654	21		676
Valeurs nettes	28	16		44

8.2 Immobilisations corporelles

	31/12/2011 Retraité CRC 99-02	Augmentation	Diminution	31/12/2012 CRC 99-02
Terrain	30		- 14	16
Terrain en C.B.	243			243
Construction	168		- 80	88
Construction en C.B.	1 875			1 875
Matériel Industriel	11 123	478	- 503	11 098
Matériel Industriel en cours	-			-
Matériel Industriel en C.B.	1 218	438		1 656
Installation Agencement	932	136		1 068
Matériel de Transport	42		- 5	37
Matériel de Bureau	639	135	- 64	710
Mobilier	297	2	- 16	283
Avances et acomptes	5		- 5	
Valeurs brutes	16 572	1 189	- 687	17 074
Amortissements	12 888	802	- 466	13 224
Valeurs nettes	3 683	387	- 221	3 850

Information sur les Crédits Baux

Nature du bien	Valeur d'origine	Prix cession (lease back)	Valeur nette Comptable	Emprunts restant à Clôture la			Total	Valeur de Rachat
				- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans		
Matériel Industriel	1 655 972		1 056 654	327 517	738 073	-	1 065 590	16 160
Bâtiment Industriel	2 117 924	6 523 409	1 586 539	588 124	2 624 146	2 078 184	5 290 454	2

8.3 Immobilisations financières

		12/2012 CRC 99-02	12/2011 Retraité CRC 99-02	12/2011 Publié IFRS
Dépôts et cautionnements		45	58	58
Contrat de liquidité	(1)	18	15	15
Total		64	73	73

(1) Au cours de l'exercice et, dans le cadre d'un contrat de liquidité doté de 30 K€ en septembre 2011, CM-CIC Securities a acquis 98 020 actions et en a cédé 98 051. Au 31 décembre, la société détenait 18 886 actions propres. Ces titres ont été enregistrés en diminution des capitaux propres pour leur cout d'acquisition. L'en cours espèces restant est classé dans les immobilisations financières pour 18 K€.

8.4 Stocks et en-cours

	12/2012 Valeurs brutes CRC 99-02	12/2012 Provisions CRC 99-02	12/2012 Valeurs nettes CRC 99-02	12/2011 Valeurs nettes Retraité CRC 99-02	12/2011 Valeurs nettes Publié IFRS
Matières premières	13 528	- 4 702	8 826	12 833	12 833
En cours	6 080		6 080	6 581	6 581
Produits finis	596	- 152	444	602	602
	20 204	- 4 854	15 350	20 016	20 016

8.5 Clients et comptes rattachés

	12/2012 Valeurs brutes	12/2012 Valeurs nettes	12/2011 Valeurs nettes Retraité	12/2011 Valeurs nettes Publié
	CRC 99-02	CRC 99-02	CRC 99-02	IFRS
Créances clients	17 790	17 689	14 669	14 669
Effets escomptés non échus	-	-	-	-
Créances cédées en Dailly	-	-	2 655	2 655
Créances facturées (Note 2.9 et 8.7)	4 548	4 548	4 811	4 811
Dépôts de garantie sur affacturage	1 162	1 162	932	932
Sous total clients et comptes rattachés	23 500	23 399	23 067	23 067
Créances sociales et fiscales				899
Avances sur commandes				42
Charges constatées d'avance				224
Sous total autres créances nettes				1 165
Total			23 067	24 232

8.6 Autres créances et comptes de régularisation

	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
Créances sociales et fiscales	475	899	-
Impôts différés actifs (1)	418	424	-
Créance impôts société	313	313	-
Avances sur commandes	15	42	-
Charges constatées d'avance	423	224	-
Ecarts de conversion actifs	3	77	-
Total	1 647	1 980	-

(1) Les impôts différés calculés au taux de 33.33 % sont compensés par entités fiscales :

	12/2012 ACTIF	12/2011 ACTIF	12/2011 ACTIF
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
Indemnités de départ à la retraite	750	634	634
Crédits baux	- 312	- 166	- 74
Autres décalages temporaires	- 20	- 44	- 44
Total net	418	424	516

8.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC 99-02	Retraité CRC 99-02	Publié IFRS
Disponibilités	4 369	4 043	4 043
Valeurs mobilières de placement (1)	4 071	4 287	4 287
Trésorerie présentée à l'actif du bilan	8 440	8 330	8 330
Comptes bancaires créditeurs	- 59	- 21	- 21
Lignes de financement sur stocks	- 2 000	- 2 000	- 2 000
Effets escomptés non échus	-	-	-
Créances cédées en dailly	-	- 2 655	- 2 655
Créances facturées	- 4 548	- 4 811	- 4 811
Trésorerie passive (NOTE 8.11)	- 6 607	- 9 487	- 9 487
(2)			
Trésorerie nette	1 833	- 1 157	- 1 157

(1) Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie, BMTM (Bons à moyen terme négociables) et CAT (comptes à terme).

(2) Les éléments constitutifs de la trésorerie passive (cessions de créances, lignes de financement et concours bancaires) sont comptabilisés au passif du bilan en « Emprunts et dettes financières »

8.8 Capital social

En application de l'article L.225-209 du code de commerce, l'assemblée générale mixte du 15 juin 2012 a décidé la mise en œuvre d'un programme de rachats d'actions et délégué ses pouvoirs au conseil d'administration pour procéder à leur annulation. Au 31 décembre 2012, aucune action n'a été annulée et l'intégralité des acquisitions effectuées l'ont été dans le cadre du contrat de liquidité.

Le capital social s'élève à 2.724.678,25 € divisé en 7.784.795 actions de 0.35€ de nominal.

8.9 Provisions pour risques et charges

En Milliers €	12/2011 Retraité CRC 99-02	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants repris Non utilisés	Ecart Actuariels (2)	12/2012 CRC 99-02
Litiges sociaux et fiscaux	160	207				367
Autres litiges	25	55		- 6		74
Garanties et services après ventes	419	220	- 199			440
Provisions pour départs à la retraite (1)	1 902	242	- 198	- 47	352	2 251
Total	2 506	724	- 397	- 53	352	3 132

(1) Dans le cadre des régimes à prestations définies et conformément au règlement CRC 99-02, les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés. Chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale qui est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- Des âges de départ à la retraite par catégories de salariés (de 62 à 65 ans)
- Un taux d'actualisation financière : IBBOX Corporate AA 10+ (2.69%)
- Un taux moyen de revalorisation des salaires (2.5%)
- Des taux de rotation du personnel par catégories de salariés (de 1% à 4 %)
- Des charges sociales au taux de 45% des indemnités brutes de départs

Evolution des engagements sur l'exercice :

En Milliers €	12/2012 CRC 99-02
Solde à l'ouverture	1 902
Droits acquis	191
Charges d'intérêts	51
Reprises de provisions liées à des départs en retraite	- 198
Autres reprise de provisions (départs pour autres motifs)	- 46
(2) Ecart actuariels - Variation du taux IBBOX (3)	353
Solde à la clôture	2 251

Sensibilité de la provision à la variation des hypothèses retenues :

Paramètre	Hypothèse de variation	Sens	Incidence de la variation (3)	Sens	Incidence de la variation (2)
Taux d'actualisation financier	1%	Baisse	+ 9 à 10% (4)	Hausse	- 9 à 10%
Taux de revalorisation des salaires	1%	Baisse	- 9 à 10%	Hausse	+ 9 à 10%
Taux de rotation du personnel	1%	Baisse	- 9 à 10%	Hausse	+ 9 à 10%
Agés de départ à la retraite	2 ans	Augmentation	+ 6 à 8%	Diminution	- 6 à 8%

(3) En pourcentage du montant total de la provision.

(4) En l'absence de variation des autres paramètres, la baisse du taux IBBOX (2.69% contre 4.60% au 31 décembre 2011) a ainsi eu pour incidence une augmentation de la dotation aux provisions de 353 K€ pour l'exercice 2012.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies (régime générale et retraites complémentaires) le groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des primes qui ont été comptabilisées dans le résultat de l'exercice.

8.10 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En Milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours des exercices 2002 à 2011	- 386 670	- 15 795
Obligations converties au cours des exercices 2003 et 2004	- 233 118	- 9 528
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Intérêts dus au titre des exercices 2004 à 2011 versables « in fine »		21
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2011	67 712	2 514
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2012		
Intérêts 2012 payables « in fine »		2
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2012	67 712	2 516

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

8.11 Emprunts et dettes financières

En Milliers €		12/2012 CRC 99-02	12/2011 Retraité CRC 99-02	12/2011 Publié IFRS
Emprunts bancaires	Echéance à moins d'un an	238	142	142
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à moins d'un an	916	790	790
Sous total part à moins d'un an	(Passifs courants en normes IFRS)	1 154	932	932
Emprunts bancaires	Echéance à deux – cinq ans	219	111	111
Emprunts bancaires	Echéance à plus de cinq ans	-	-	-
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à deux – cinq ans	3 362	3 163	3 163
Emprunts sur contrats de crédits baux	Echéance à plus de cinq ans	2 078	2 777	2 777
Sous total part à plus d'un an	(Passifs non courants en normes IFRS)	5 659	6 051	6 051
Trésorerie passive (NOTE 8.7)	(Concours bancaires en normes IFRS)	6 608	9 487	9 487
Emprunts et dettes financières en normes CRC 99-02		13 421	16 470	

8.12 Fournisseurs et comptes rattachés

	12/2012 CRC 99-02	12/2011 Retraité CRC 99-02	12/2011 Publié IFRS
Dettes fournisseurs	10 875	13 251	13 251
Sous total fournisseurs et comptes rattachés	10 875	13 251	13 251
Avances sur commandes	-	-	3 186
Dettes fiscales et sociales	-	-	6 947
Autres dettes	-	-	6
Produits constatés d'avance	-	-	454
Sous total autres dettes	-	-	10 593
Total	10 875	13 251	23 844

8.13 Autres dettes et comptes de régularisation

	12/2012 CRC 99-02	12/2011 Retraité CRC 99-02	12/2011 Publié IFRS
Avances sur commandes	2 243	2 848	-
Dettes fiscales et sociales	6 048	6 947	-
Autres dettes	394	344	-
Ecarts de conversion passif	30	85	-
Total	8 715	10 224	-

NOTE 9. EFFECTIFS

	12/2012	12/2011
Cadres	87	85
Etam	134	163
Ouvriers	333	345
Total	554	593

NOTE 10. DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

La totalité des droits accumulés au 31 décembre 2012 s'élève à 61 814 heures.
Conformément à l'avis rendu par le Conseil national de la comptabilité en octobre 2004, le groupe n'a constaté aucune provision à ce titre.

NOTE 11. RESULTATS PAR ACTION

En Euros	Résultat de base	Résultat dilué
Résultat groupe	2 177 467	2 177 467
Obligations convertibles – Charges financières constatées		2 493
Résultat groupe retraité (numérateur du calcul) (a)	2 177 467	2 179 960
Nombre d'action en circulation à l'ouverture de l'exercice	7 784 795	7 784 795
Incidence des rachats et annulations d'actions		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	7 784 795	7 784 795
Emission potentielle d'action par conversion d'obligations		67 712
Nombre d'action retraité (dénominateur du calcul) (b)	7 784 795	7 852 507
Résultat par action (a)/(b)	0.28	0.28

NOTE 12. REMUNERATIONS ET ENGAGEMENTS DONNES AUX ORGANES DE DIRECTION

Les dirigeants ne sont pas rémunérés par COFIDUR SA et sa filiale pour leurs mandats sociaux.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice s'élèvent à 3 000€.

Au titre de contrats de travail antérieurs à leurs nominations, le montant brut des rémunérations pris en charge par la société COFIDUR SA pour les deux membres salariés du Conseil d'Administration est de 285 845 € pour l'exercice 2012.

Le montant des engagements provisionnés pour leurs indemnités de départs en retraite s'élève à 98 K€.

L'assemblée générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri TRANDUC, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0.6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001. L'indemnité ne pourra être supérieure à sa dernière rémunération brute annuelle.

NOTE 13. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les rémunérations et engagements données aux organes de direction sont décrits en note 12

A la connaissance du groupe, les autres transactions entre parties liées ne sont pas significatives ou conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 14. AUTRES ENGAGEMENTS, CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES

- Engagements donnés en garantie de financements portant sur des biens immobilisés

	COFIDUR	COFIDUR EMS	12/2012 Risques à La clôture (1)	12/2011 Risques à la clôture
Garanties données par COFIDUR SA à ses filiales au profit d'organismes financiers	3 477		3 477	3 780
Garanties données par les filiales sur des matériels		335	335	13
Garanties données par les filiales sur des fonds de commerce		122	122	240
Total	3 477	457	3 934	4 033

(1) Montants des redevances, loyers et annuités restant à rembourser.

- Engagements donnés en garantie de financements portant sur des actifs circulants

Les sociétés de la branche EMS ont consenties des garanties (gages sur stocks) portant au 31 décembre 2012, sur 5 200 k€ de valeurs d'exploitation en couverture de lignes de crédits bancaires octroyées pour un montant de 3 000 K€ et utilisées à hauteur de 2 000 K€.

NOTE 15. FACTEURS DE RISQUE

15.1 Risque de marchés

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie, BMTN (bons à moyen terme négociables) et CAT (comptes à terme)
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance de risque particulier.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

15.2 Risque de change

Le groupe dispose des lignes de couverture à terme nécessaires pour couvrir ses engagements nets en devises. Au 31 décembre 2012, ces lignes n'étaient pas utilisées.

15.3 Risque métier

Les activités du groupe comportent les risques majeurs suivants :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaires entre un nombre limité de donneurs d'ordre
- L'irrégularité croissante du rythme des commandes

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe à court et moyen terme puisque le carnet de commande offre une visibilité limitée (de 3 à 12 mois selon les affaires).

NOTE 16 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>(En milliers d'euros)</i>	CABINET PROGESTION				ERNST & YOUNG			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Commissariat aux comptes								
- Emetteur	26,9	28,8	100%	100%	26,9	28,8	100%	100%
- Filiale intégrée globalement	88,0	114,3	100%	100%	0	0		
- Autres diligences								
TOTAL	114,9	143,1	100%	100%	26,9	28,8	100%	100%

NOTE 17. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Membre du réseau Ernst & Young
1 / 2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A. au capital de € 108.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

Cofidur S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cofidur S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2.1 de l'annexe concernant le changement de référentiel comptable.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 2.1 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement CRC 99-02. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de référentiel comptable et de la présentation qui en est faite.
- La note 2.12 « Impôts » de l'annexe aux comptes consolidés précise « qu'en l'absence d'une visibilité suffisante sur les bénéfices imposables futurs, les impôts différés actifs sur les déficits reportables ne sont pas constatés ». Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses sous-tendant la non-activation des impôts différés concernés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 29 Mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Membre du réseau Ernst & Young

Michel Bachette-Peyrade

Benoît Gillet

COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2012

ACTIF en milliers d'euros	MONTANTS BRUTS	AMORT. PROVISIONS	2012	2011
Immobilisations incorporelles	13	13	-	-
Immobilisations corporelles	166	142	24	38
Titres de participation	6 213		6 213	6 213
Titres détenus en autocontrôle	31		31	14
Autres immobilisations financières	24		24	38
ACTIF IMMOBILISE	6 447	155	6 292	6 303
Clients et comptes rattachés	523		523	523
Autres créances	2 352		2 352	2 114
Valeurs mobilières de placement	4 071		4 071	4 287
Disponibilités	322		322	261
Charges constatées d'avance	15		15	18
ACTIF CIRCULANT	7 283		7 283	7 203
TOTAL DE L'ACTIF	13 730	155	13 575	13 506

PASSIF en milliers d'euros	2012	2011
Capital	2 725	2 725
Prime d'émission	1 375	1 375
Réserve légale	431	431
Autres	3 006	3 006
Report à nouveau	2 693	1 584
Résultat de l'exercice	413	1 420
CAPITAUX PROPRES	10 643	10 540
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-
Emprunts obligataires convertibles	2 516	2 514
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75	142
Dettes fiscales et sociales	341	310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		-
DETTES	2 932	2 966
TOTAL DU PASSIF	13 575	13 506

COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat au 31 décembre 2012

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	2012	2011
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 750	1 883
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges		
Achats matières premières, approvisionnements		
Autres achats, charges externes	- 534	- 593
Impôts et taxes et versements assimilés	- 61	- 59
Salaires et traitements	- 688	- 760
Charges sociales	- 396	- 437
Dotations amortissements sur immobilisations	- 14	- 5
Autres charges	- 3	- 3
RESULTAT D'EXPLOITATION	54	27
Produits financiers de participation		
Autres intérêts et produits assimilés	68	73
Reprises sur provisions transferts de charges		
Différences positives change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	30	34
Dotations financières amortissements, provisions		
Intérêts et charges assimilées	- 2	- 2
Différences négatives de change		
Charges nettes S/Cession		
RESULTAT FINANCIER	96	105
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	150	132
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5	2 006
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 2	- 918
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3	1 093
Participation salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	261	194
RESULTAT NET	413	1 420

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

PRESENTATION

Le groupe COFIDUR est un acteur de référence sur le marché français de la sous-traitance électronique.

La holding, COFIDUR est une société anonyme de droit français cotée à Paris sur NYSE Alternext (code ISIN FR 0000054629-ALCOF).

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par le conseil d'administration de COFIDUR SA, le 29 mars 2013.

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunts ainsi que les frais d'acquisition sont exclus du coût d'entrée.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

Logiciels	1 à 3 ans
Agencements et Aménagements	10 ans
Matériels de Transport	5 ans
Matériels de Bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est généralement appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considérée.

Autocontrôle

Dans le cadre du programme de rachat approuvé par l'assemblée générale du 15 juin 2012, les actions sont destinées à :

- L'annulation dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois,
- La remise d'actions à titre d'échange,
- L'animation de marché au travers d'un contrat de liquidité

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont évaluées en fonction de la valeur d'inventaire estimée de la participation et de la capacité de la filiale concernée à rembourser ces avances.

Autres créances

Une provision est constatée lorsque le recouvrement d'une créance est partiellement ou totalement compromis. La valeur d'inventaire est étudiée au cas par cas, indépendamment de l'état des procédures en cours.

Emprunt obligataire

L'emprunt obligataire convertible est comptabilisé au passif à sa valeur de remboursement.

NOTE 2. BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles

En milliers €	01/01/2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2012
Logiciels	13	-	-	13
Amortissements	13	-	-	13
Valeurs nettes	0	-	-	0

2.2 Immobilisations corporelles

En milliers €	01/01/2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2012
Installations générales	45	-	-	45
Matériels de transport	0	-	-	0
Matériels de bureaux	50	-	-	50
Mobilier	71	-	-	71
Valeurs brutes	166	-	-	166
Amortissements	128	14	-	142
Valeurs nettes	38	- 14	-	24

2.3 Titres de participation

- Tableau des mouvements :

En milliers €	01/01/2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2012
Valeurs brutes	6 213	-	-	6 213
Provisions	0	-	-	0
Valeurs nettes	6 213	-	-	6 213

Ils sont uniquement constitués des titres de la société COFIDUR EMS

2.4 Titres détenus en autocontrôle

En milliers €	01/01/2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2012
Actions	13	75	75	13
Espèces	15	73	70	18
Valeurs brutes	28	148	145	31
Provisions	0	-	-	0
Valeurs nettes	28	148	145	31

En application de l'article L.225-209 du code de commerce les assemblées générales mixte des 24 juin 2010, 24 juin 2011 et 15 juin 2012 ont décidé la mise en œuvre de programmes de rachats d'actions :

- Au cours de l'exercice 2012 et, dans le cadre d'un contrat de liquidité doté de 30 K€ en septembre 2011, CM-CIC Securities a acquis 98 020 actions et en a cédé 98 051. Au 31 décembre, la société détenait 18 886 actions propres. Ces titres ainsi que l'en cours espèces restant sont classés dans les immobilisations financières.

2.5 Autres immobilisations financières

En milliers €	01/01/2012	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2012
Dépôts versés	23	1	-	24
Provisions	0	-	-	0
Valeurs nettes	23	1	-	24

2.6 Créances Clients

Les créances clients sont exclusivement constituées des prestations rendues aux filiales et ont une échéance inférieure à 12 mois.

2.7 Autres créances

En milliers €	2012	2012	2011
	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
- Comptes courants filiales	2 320	2 320	2 090
- Autres	32	32	24
Total	2 352	2 352	2 114

2.8 Valeurs mobilières de placement

Elles sont uniquement constituées de placements de trésorerie mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentant pas de risque significatif de pertes de valeur.

2.9 Capitaux propres

- Variation des capitaux propres*

	Capital	Primes Emission	Réserves	Report à nouveau	Résultat Exercice	Total
Situation au 31/12/2010	2 963	1 667	3 437	1 231	665	9 963
Résultat N-1				665	- 665	-
Dividendes distribués				- 311		- 311
Réduction de capital - annulation des titres d'autocontrôle	- 238	- 292				- 530
Résultat exercice					1 420	1 420
Situation au 31/12/2011	2 725	1 375	3 437	1 584	1 420	10 540
Résultat N-1				1 420	- 1 420	-
Dividendes distribués (1)				- 311		- 311
Résultat exercice					413	413
Situation au 31/12/2012	2 725	1 375	3 437	2 693	413	10 643

(1) L'assemblée générale du 15 juin 2012 a décidé la distribution d'un dividende de 0,04 euro par action.

2.10 Emprunt obligataire convertible

Caractéristiques générales de l'emprunt après modification du contrat d'émission approuvé par l'assemblée générale des obligataires du 30/07/2004	En nombre de titres	En milliers €
Emission initiale, prime de remboursement incluse du 4 juin 1998	687 500	28 116
Obligations convertibles rachetées au cours des exercices 2002 à 2008	- 384 998	- 15 735
Obligations converties au cours des exercices 2003 et 2004	- 233 118	- 9 528
Annulation de la prime de remboursement sur les OC restantes après le 1/10/04		- 300
Intérêts dus au titre des exercices 2004 à 2008 versables « in fine »		15
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2008 à sa valeur de remboursement	69 384	2 568
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2009	- 1 504	- 55
Intérêts 2009 payables « in fine »		3
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2009 à sa valeur de remboursement	67 880	2 516
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2010	-	-
Intérêts 2010 payables « in fine »		2
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2010 à sa valeur de remboursement	67 880	2 518
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2011	- 168	- 6
Intérêts 2011 payables « in fine »		2
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2011 à sa valeur de remboursement	67 712	2 514
Obligations convertibles rachetées au cours de l'exercice 2012	-	
Intérêts 2012 payables « in fine »		2
Emprunt obligataire convertible au 31/12/2012 à sa valeur de remboursement	67 712	2 516

Echéance, intérêts, amortissement et conversion	
Echéance	31 décembre 2024
Intérêt annuel	0.1% payable « in fine » à la date d'échéance
Amortissement normal	En totalité le 31 décembre 2024 par remboursement au prix d'émission soit 36.82€
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion	A tout moment à raison de 1 action pour 1 obligation

2.11 Autres dettes

En milliers €	31/12/12	31/12/11
- Fournisseurs	75	142
- Dettes sociales et fiscales	341	310
- Autres dettes	-	-
Total	416	452

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à douze mois.

2.12 Charges à payer

En milliers €	31/12/12	31/12/11
Fournisseurs, factures non parvenues	75	74
Dettes provisionnées pour congés payés	42	36
Charges sociales et fiscales sur congés payés	21	17
Organismes sociaux - charges à payer	12	13
Divers	37	37
Total	187	177

NOTE 3. COMPTE DE RESULTAT

3.1 Résultat financier

En milliers €	31/12/12	31/12/11
Revenus des avances de trésorerie aux filiales	68	73
Revenus des valeurs mobilières de placement	30	34
Intérêts sur emprunt obligataire convertible	- 2	- 2
Résultat financier	96	105

3.2 Résultat exceptionnel

En milliers €	31/12/12	31/12/11
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits de rachats des obligations convertibles	-	5
Cessions produits immob. corp.	-	5
Cessions produits immob. financiers	-	2 000
Bonis sur cessions actions COFIDUR	5	-
Valeurs compta. cédée immob. corp.	-	- 2
Valeurs élément actif immob. financiers	-	- 914
Malis sur cessions actions COFIDUR	- 2	- 1
Résultat Exceptionnel	3	1 093

3.3 Impôt sur les bénéfices

Les sociétés COFIDUR et COFIDUR EMS ont opté pour le régime de l'intégration fiscale.

A ce titre, la société tête de groupe COFIDUR a enregistré dans ses comptes un produit d'impôt de 261 K€ qui correspond, hors crédits d'impôts, à la charge constatée par sa filiale.

Au 31 décembre 2012, les déficits reportables du groupe s'élèvent à 20.2 M€.

3.4 Informations relatives aux entreprises liées

En milliers €	2012	Entreprises liées
Prestations de services	1 750	1 750
Intérêts et Produits assimilés	68	68
Clients et comptes rattachés	523	523
Autres créances	2 352	2 320

NOTE 4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif

	31/12/12	31/12/11
Cadres	8	7
Employés	-	-
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	-	-
Total	8	7

4.2 Engagements hors bilan

- Cautions et garanties données par la société COFIDUR pour ses filiales:

Cautions données par la société COFIDUR à des organismes financiers pour les filiales	Montant initial en K€	Montant à la clôture en K€
COFIDUR EMS	4 337	3 477

- Engagements en matière de retraite

L'engagement au titre de l'indemnité de départ en retraite est de 203 K€. Il a été déterminé conformément au règlement CRC-99 et la convention collective de la métallurgie en intégrant les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation financière : 2.69%
- Taux moyen de revalorisation des salaires : 2.5%
- Taux de rotation du personnel : 1%
- Charges sociales : 45% des indemnités brutes de départs

- Engagements donnés aux dirigeants

L'assemblée générale du 20 juin 2008 a approuvé les conditions de performance liées au versement d'une indemnité de départ à Monsieur Henri TRANDUC, Président du Conseil d'Administration de la société COFIDUR. Son montant sera égal à 0.6% de la variation positive entre le montant des capitaux propres tels qu'ils apparaîtront dans les derniers comptes consolidés précédents son départ et ceux des comptes clos au 31 décembre 2001. L'indemnité ne pourra être supérieure à sa dernière rémunération brute annuelle.

- Engagements sur contrats de Crédit Baux : Néant

4.3 Rémunérations globales et avantages versés durant l'exercice aux mandataires sociaux

Les activités exercées par les mandataires sociaux pour le conseil d'administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

Les jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élèvent à 3 000 €.

Au titre des contrats de travail contractés antérieurement à leur nomination au conseil d'administration :

Le montant brut des rémunérations versées aux deux membres salariés du conseil d'administration et, pris en charges par la société COFIDUR SA, s'élève à 285 845 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2012.

4.4 Inventaire des valeurs mobilières

Valeurs d'inventaire en millier d'euros (1)	2012
Titres de Participation (Actions de sociétés de droit Français)	
COFIDUR EMS	6 213
	6 213
Titres d'Autodétention	
COFIDUR	13
Placements de Trésorerie	4 071
Total	10 297

(1) La valeur d'inventaire correspond à : la valeur nette comptable pour les titres de participation, le cours moyen du dernier mois pour les titres autodétenus et la valeur liquidative au 31 décembre 2012 pour les placements de trésorerie.

4.5 Tableau des Filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital	Réserves Report à nouveau avant affectation du résultat	Quête part du capital détenue en %	Valeur des titres détenus			Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice.	Intégration fiscale	Observations
				brute	provision	nette							
1 – Filiales + de 50% du capital détenu													
COFI EMS	4 919	8 282	97.03	6 213		6 213	2 320		90 875	1 809	0	OUI	Du 01/01/12 Au 31/12/12
2 – Particip. 10 à 50% du Capital détenu													

NOTE 5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

-NEANT-

NOTE 6. DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

La totalité des droits accumulés au 31 décembre 2012 s'élève à 960 heures.
Conformément à l'avis rendu par le Conseil national de la comptabilité en octobre 2004, la société n'a constatée aucune provision à ce titre.

NOTE 7. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de notre société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société suivante :

**EMS FINANCE
Rue Firmin Bouvier
Z.I. de Périgueux-Boulazac
24759 BOULAZAC CEDEX**

PROGESTION
111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE
Membre du réseau Ernst & Young
1 / 2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A. au capital de € 108.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

Cofidur S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Cofidur S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification et informations spécifiques prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Le paragraphe intitulé « Participations » de la note 1 « Principes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation à la clôture de l'exercice. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de valorisation des titres retenue et sa correcte application à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Paris-La Défense, le 29 Mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE
Membre du réseau Ernst & Young

Michel Bachette-Peyrade

Benoît Gillet

PROGESTION
111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE
Membre du réseau Ernst & Young
1 / 2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A. au capital de € 108.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

Cofidur S.A.

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Prestations de services avec les filiales

Votre société a conclu avec ses filiales des conventions de prestations de services en vertu desquelles elle fournit son assistance, notamment dans les domaines de la direction générale, la comptabilité et l'informatique. Au titre de ces conventions, votre société a facturé les sommes suivantes au cours de la période :

Filiales	Montant € HT	Personnes concernées
Cofidur EMS	€ 1.750.000	MM. Henri Tranduc et Philippe Broussard

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Indemnités de départ du Président

Mandataire concerné

M. Henri Tranduc

Modalités

Par décision du conseil d'administration du 24 avril 2008, l'indemnité de départ du président est calculée sur la base de 0.6% de la variation positive entre :

- les capitaux propres consolidés tels qu'ils apparaîtront au bilan consolidé arrêté au titre de l'exercice précédant le départ du président, augmentés du montant des dividendes versés entre le 1^{er} janvier 2002 et la date de son départ ;
- et le montant des capitaux propres consolidés tels qu'ils figuraient dans le bilan consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Le montant de son indemnité ne pourra être supérieur à sa dernière rémunération brute annuelle.

Cautions données à la société Cofidur EMS

Mandataires concernés

MM. Henri Tranduc et Philippe Broussard

Modalités

Par décision du conseil d'administration du 28 octobre 2010, votre société s'est portée caution de sa filiale Cofidur EMS auprès du pool de crédit-bailleurs formé par Oseo Financement, Batiroc Bretagne Pays de Loire et Batiroc Normandie, dans le cadre du refinancement d'un ensemble immobilier industriel sis à Laval (53000) pour un montant de € 1.300.000 sur une durée de dix ans.

Au 31 décembre 2012, l'engagement restant s'élève à € 1.300.000.

Par décision du conseil d'administration du 24 décembre 2009, votre société s'est portée caution de sa filiale Cofidur PM auprès de Sogebail dans le cadre du refinancement d'un ensemble immobilier industriel sis à Boulazac (24750) pour un montant de € 3.037.000 sur une durée de dix ans.

Du fait de la fusion-absorption de Cofidur PM par Cofidur EMS en date du 30 novembre 2011, cet engagement de caution a été repris par Cofidur EMS.

Au 31 décembre 2012, l'engagement restant s'élève à € 2.177.146.

Paris et Paris-La Défense, le 29 Mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

PROGESTION

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE
Membre du réseau Ernst & Young

Michel Bachette-Peyrade

Benoît Gillet

PROGESTION

111, rue Cardinet
75017 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Membre du réseau Ernst & Young
1 / 2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A. au capital de € 108.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

Cofidur S.A.

VIème résolution de l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois (à compter du jour de la présente assemblée), tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris et Paris-La Défense, le 29 Mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

PROGESTION

Michel Bachette-Peyrade

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE

Membre du réseau Ernst & Young

Benoît Gillet

COFIDUR

Société anonyme au capital de 2.724.678,25 euros
divisé en 7.784.795 actions de 0,35 euro chacune

Siège social : 14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

682 038 385 R.C.S. Créteil

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 17 MAI 2013

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis pour vous présenter l'activité du groupe au cours de l'exercice écoulé et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Nous examinerons successivement :

- L'activité et les résultats consolidés du groupe
- Les éléments et informations complémentaires

Nous vous exposerons les motifs justifiant les résolutions soumises à l'assemblée générale mixte et les soumettrons à votre approbation.

ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

Chiffres clefs

Compte de résultat En milliers d'euros	12/2012	12/2011	12/2011	Capitaux propres Et dettes financières	12/2012	12/2011	12/2011
	CRC-99	Retraité CRC-99	Publié IFRS		CRC-99	Retraité CRC-99	Publié IFRS
	90 875	96 350	96 350	Capitaux propres	14 137	12 211	13 618
Chiffres d'affaires							
Résultat d'exploitation	2 358	3 825		Emprunt obligataire	2 516	2 514	1 494
Résultat opérationnel			3 326	Autres emprunts et dettes financières	6 813	6 983	6 983
Résultat courant avant I.S.	2 102	3 356		Concours bancaires	6 608	9 487	9 487
Résultat net	2 233	2 446	2 660				

Le chiffre d'affaires consolidé est en baisse de 5.6% à 90.9 M€ contre 96.3 M€ en 2011.

Le résultat d'exploitation enregistre les effets à 2.358 K€ contre 3.825 K€ en 2011:

Résultat d'exploitation 12/2011 retraité en normes Françaises (CRC 99)	3 825	
Baisse de la marge brute	-	2 713 (1)
Réduction des charges externes	+	2 812 (2)
Augmentation des impôts et taxes	-	98
Réduction des charges de personnel	+	1 182 (3)
Diminution des dotations nettes aux amortissements	+	9
Augmentation des dotations nettes aux provisions	-	2 655 (4)
Autres charges d'exploitation nettes des produits	-	6
Résultat d'exploitation 12/2012	2 358	

(1) La diminution s'explique essentiellement par la baisse du chiffre d'affaires et, dans une moindre mesure, par l'incidence sur le taux de marge brute de l'évolution de la structure des affaires (mix produits).

(2) Les charges externes intègrent le coût des personnels intérimaires (1.809 K€ en baisse de 2.236 K€ sur les sites de Laval, Périgueux et Cherbourg).

(3) La baisse des charges de personnel résulte de la fermeture du site de Croissy Beaubourg en 2011 et du non renouvellement partiel des départs en retraite sur Laval.

(4) Il s'agit essentiellement des provisions pour dépréciation des stocks matières et en cours de production (3 172 K€ contre 969 K€ en 2011). Elles sont basées sur des analyses effectuées par affaires et peuvent varier sensiblement entre deux exercices. Par ailleurs la variation du taux IBBOX (2.69% en 2012 contre 4.60% sur 2011) a conduit mécaniquement à augmenter les provisions pour indemnités de départs en retraite de 353 K€.

Le résultat financier est négatif de 256 K€ contre 469 K€ en 2011 :

Résultat financier 2011 retraité CRC 99	- 469	
Diminution des charges de financement du besoin en fonds de roulement	+	146
Stabilité des intérêts sur emprunt	+	8
Diminution des intérêts sur contrats de location financement	+	29
Résultats de change (Gain net de 211 K€ contre 179 en 2011)	+	32
Autres variations	-	2
Résultat financier 2012	- 256	

Les comptes consolidés intègrent un produit d'impôt sur les sociétés de 19 K€ contre une charge de 111 K€ en 2011.

Le résultat net est un bénéfice de 2.233 K€ contre de 2 446 K€ sur l'exercice précédent.

Les capitaux propres s'élèvent à 14.137 K€ et enregistrent une variation positive de 1.926 K€ qui intègre le résultat (+ 2.233 K€), les dividendes distribués sur l'exercice (- 311 K€), les opérations sur titres liées au contrat de liquidité (+1 K€).

L'emprunt obligataire convertible est présenté au bilan pour sa valeur de remboursement au 31 décembre 2024 soit 2.516 K€.

Les dettes financières à plus d'un an s'élèvent à 5.659 K€ contre 6.051 K€ au 31 décembre 2011.

L'endettement bancaire est de 219 K€ contre 111 K€ en 2011.

La dette portant sur des contrats de location financement (5.440 K€ contre 5.340 K€) concerne essentiellement les biens immobiliers pour 5.291 K€.

Les dettes financières à moins d'un an sont de 1 154K€ contre 932 K€ en 2011. Elles sont constituées de 238 K€ d'emprunts bancaires et de 916 K€ de contrat de location-financement.

Les crédits à court terme intègrent les financements de créances commerciales. Ainsi, les créances affacturées ou cédées en Dailly ont été reclassés en créances clients à l'actif pour 4.548 K€ (contre 7.466 K€ en 2011) et en crédits à court terme au passif pour le même montant.

Les contributions au chiffre d'affaires et résultats consolidés des entreprises intégrées

	Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires	Résultat Exploitation	Résultat Exploitation	Résultat Courant avant IS	Résultat Courant avant IS	Résultat Net	Résultat Net
	12/2012	12/2011	12/2012	12/2011	12/2012	12/2011	12/2012	12/2011
	CRC-99	Retraité CRC-99	CRC-99	Retraité CRC-99	CRC-99	Retraité CRC-99	CRC-99	Retraité CRC-99
COFIDUR EMS	90 875	96 217	2 356	3 795	2 005	3 220	1 857	2 239
TEHCI	-	-	-	-	-	-	-	- 99
Holding COFIDUR -SA	1 750	1 883	2	30	96	136	376	306
Elimination	- 1 750	- 1 750	-	-	-	-	-	-
Groupe	90 875	96 350	2 358	3 825	2 102	3 356	2 233	2 446

Les Chiffres d'affaires et résultats des comptes sociaux des entreprises intégrées

COMPTES SOCIAUX DES ENTREPRISES INTEGREES	CHIFFRE D'AFFAIRES		RESULTAT EXPLOITATION		RESULTAT NET	
	12/2012	12/2011	12/2012	12/2011	12/2012	12/2011
COFIDUR EMS sous traitance électronique	90 875	96 217	1 958	3 121	1 809	1 955
COFIDUR Holding	1 750	1 883	54	27	413	1 420
Total	92 625	98 100	2 012	3 148	2 222	3 375

Activités et résultats de COFIDUR EMS

Le chiffre d'affaires de COFIDUR EMS est en baisse de 5,5%. Dans une conjoncture toujours difficile, le positionnement de la société sur les produits à haut niveau de services et de valeur ajoutée lui a permis de préserver ses activités et ses résultats. Les comptes de l'exercice intègrent un produit exceptionnel dû à la résiliation d'un bail commercial de 237 K€ (contre une charge de 644 K€ en 2011).

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES

Le marché français de la sous-traitance électronique ainsi que le carnet de commandes de COFIDUR EMS offrent une faible visibilité. A la date d'arrêté des comptes, le groupe estime que le niveau d'activité du premier semestre devrait être inférieur à celui de 2012.

ACTIVITES ET RESULTATS DE COFIDUR SA

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1.750 K€ et un bénéfice de 413 K€ qui s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	12/2012	12/2011
Résultat d'exploitation	54	27
Intérêts courus sur avances de trésoreries concédées aux filiales	68	73
Produits financiers de placement	30	34
Plus-values de cession de titres de participation (TEHCI)	-	1 086
Produits exceptionnels divers	-	1
Produits de rachats des obligations convertibles	-	6
Produits d'impôts société (effets de l'intégration fiscale)	261	194
Autres produits et charges financiers et exceptionnels	-	- 1
Résultat net	413	1 420

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

PRINCIPES DE PREPARATION DES COMPTES CONSOLIDES ET CHANGEMENT DE NORMES COMPTABLES

L'assemblée générale des actionnaires du 24 juin 2011 a autorisé le transfert de la cotation des titres de la société du marché réglementé NYSE EURONEXT vers le marché régulé NYSE ALTERNEXT Paris. Les actions COFIDUR ont été admises aux négociations selon la procédure de cotation directe en continu le 15 septembre 2011.

Le groupe n'a donc plus l'obligation d'établir des comptes consolidés en normes IFRS et a opté pour l'application du règlement CRC n°99-02 à compter de l'exercice 2012.

Les méthodes préférentielles ont été retenues à l'exception du traitement des pertes et gains de change latents. De ce fait, les écarts de conversion actifs et passifs ne sont pas constatés en résultat. Le cas échéant, les provisions pour pertes de change sont également maintenues au bilan.

Les états financiers de 2011 établies et publiés en normes IFRS ont été retraités et sont présentés en normes françaises pour rétablir la comparabilité avec l'exercice 2012. L'incidence du changement de référentiel et sa présentation dans l'annexe sont conformes à la recommandation de l'autorité des normes comptables (ANC n°2010-01). Dans le cadre de la recommandation AMF 2010-03, les comptes 2011 ainsi retraités ont été examinés par les commissaires aux comptes.

Des états financiers de passage des normes IFRS aux normes françaises sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

COFIDUR SA, de par son objet, n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

EVOLUTION DES COURS DE BOURSE

Action COFIDUR (code ISIN FR 000054629) :

Mois	Plus haut	Date	Plus Bas	Date	Dernier Cours	Cours Moyen A la clôture	Nombre De titres	Capitaux En milliers d'euros	Nombre de Jours de cotation
		Plus haut		Plus Bas					
Janvier 2012	0,78	30/01/2012	0,66	11/01/2012	0,77	0,74	57 525	42,18	22
Février 2012	0,86	07/02/2012	0,74	02/02/2012	0,82	0,81	54 175	43,99	21
Mars 2012	0,84	14/03/2012	0,78	09/03/2012	0,81	0,82	23 951	19,65	22
Avril 2012	0,81	02/04/2012	0,73	23/04/2012	0,80	0,79	66 623	51,28	19
Mai 2012	0,83	10/05/2012	0,70	16/05/2012	0,79	0,78	132 395	99,23	22
Juin 2012	0,80	20/06/2012	0,71	06/06/2012	0,76	0,78	13 082	10,16	21
Juillet 2012	0,80	02/07/2012	0,66	13/07/2012	0,74	0,76	80 562	59,88	22
Août 2012	0,75	24/08/2012	0,70	06/08/2012	0,71	0,72	20 117	14,78	23
Septembre 2012	0,74	06/09/2012	0,67	26/09/2012	0,69	0,71	31 300	22,31	20
Octobre 2012	0,73	03/10/2012	0,66	29/10/2012	0,73	0,71	17 496	12,06	23
Novembre 2012	0,73	02/11/2012	0,67	23/11/2012	0,70	0,69	75 966	52,52	22
Décembre 2012	0,71	10/12/2012	0,66	20/12/2012	0,70	0,69	58 496	40,11	19
Janvier 2013	0,83	14/01/2013	0,69	02/01/2013	0,75	0,78	240 558	184,55	22

A la clôture de l'exercice, le capital était constitué de 7.784.795 actions. En conséquence, la capitalisation boursière sur la base des cours moyens mensuels s'est élevé au plus bas à 5.4 M€ en décembre 2012 et au plus haut à 6.4 M€ en juillet 2012.

Obligation convertible (code ISIN FR 0000180549)

Mois	Plus Haut	Date	Plus bas	Date	Dernier Cours	Cours Moyen A la clôture	Nombre De titres	Capitaux en Euros	Nombre de jours de cotation
		Plus haut		Plus Bas					
Janvier 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Février 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mars 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avril 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mai 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juin 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juillet 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Août 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Septembre 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Octobre 2012	1,65	10/10/2012	1,65	10/10/2012	1,65	1,65	25	41,5	1
Novembre 2012	1,98	07/11/2012	1,98	14/11/2012	1,98	1,98	4	7,92	4
Décembre 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Janvier 2013	2,10	04/01/2013	2,10	04/01/2013	2,10	2,10	150	315	2

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce nous vous précisons que :

- la société n'a acquis aucune participation ni effectué de prise de contrôle d'une autre société durant l'exercice écoulé,
- la société contrôlée au 31 décembre 2012 est :
 - Cofidur EMS SA, à raison de 411.485 actions soit 97,03 % du capital social
- en application de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, aux trois vingtièmes, au cinquième, au quart, au tiers, à la moitié, aux deux tiers, aux dix-huit vingtièmes ou aux dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote de notre Société :
 - La société EMS Finance agissant de concert avec ses associés détient une participation supérieure à 50% du capital et deux tiers des droits de vote de la société.
- en application de l'article L.225-100-3, nous vous précisons les caractéristiques de la Société susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition :

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote

Aux termes de l'article 8 des statuts, toute personne physique ou morale qui vient à détenir un nombre d'actions au porteur de la société portant le nombre total d'actions de la société qu'il possède directement ou indirectement à un nombre égal ou supérieur à 1% du nombre total d'actions composant le capital social doit, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement dudit seuil, informer la société du nombre total d'actions qu'il possède, par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège social de la société.

Cette déclaration doit être renouvelée dans les mêmes conditions chaque fois qu'un nouveau seuil de 1% est franchi.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Au 31 décembre 2012, un seul actionnaire a informé la société de ses franchissements de seuils statutaires et détenait 4.01% du capital.

Structure du Capital

La société EMS Finance agissant de concert avec ses associés détient une participation supérieure à 50% du capital et deux tiers des droits de vote de la société.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts

Nous vous rappelons que le dividende suivant a été distribué au titre des trois derniers exercices :

- exercice clos le 31 décembre 2009 : un dividende de € 345.096,40 (soit, par action, une somme de € 004).
- exercice clos le 31 décembre 2010 : un dividende de € 311.391,80 (soit, par action, une somme de € 004).
- exercice clos le 31 décembre 2011 : un dividende de € 311.391,80 (soit, par action, une somme de € 004).

La société n'est pas en mesure de ventiler le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % et ceux non éligibles.

En application de l'article L.225-102 du Code de commerce,

Nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2012, aucune action de la Société n'était détenue par les salariés de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

En application de l'article L.225-211 (modifié par l'ordonnance 2009-105 du 30 janvier 2009)

Conformément à l'article L. 225-209-1 du Code de commerce, et en application des autorisations données successivement par l'assemblée générale lors des réunions des 24 juin 2011 et 15 juin 2012, CMCIC Securities a, dans le cadre d'un contrat de liquidité, acquis 98.020 actions et en a cédé 98.051.

Au 31 décembre 2012, la Société détenait 18.886 actions propres.

En application de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier,

Nous vous indiquons que les dirigeants et hauts responsables ainsi que les personnes auxquelles ils sont étroitement liés n'ont pas réalisé de transactions déclarables sur les titres de la société ou sur les instruments financiers qui leurs sont liés.

En application de l'article L.225-102.1 du Code de commerce

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux est annexée au présent rapport.
- Conformément à l'article R 225-102, nous vous informons que, au 31 décembre 2012, la direction générale de la société est exercée par le Président Directeur Général.

En application des dispositions de l'article L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce,

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aucune attribution d'actions gratuites ou d'options d'achat ou de souscription n'a été consentie au personnel salarié ou aux dirigeants de la Société.

INFORMATIONS SUR LES RISQUES

Risque de marchés

- Le groupe n'est exposé à aucun risque significatif lié aux marchés financiers.
- Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées d'instruments de trésorerie mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentant pas de risque significatif de pertes de valeur.
- L'endettement bancaire concerne exclusivement les filiales et ne présente pas, à notre connaissance, de risque particulier.
- Les emprunts à taux variables sont négligeables et n'exposent pas le groupe en cas de fortes variations.

Risque de change

Le groupe dispose des lignes de couverture à terme nécessaires pour couvrir ses engagements nets en devises. Au 31 décembre 2012, ces lignes n'étaient pas utilisées.

Risque métier

Les activités du groupe comportent les risques majeurs suivants :

- La délocalisation croissante des productions électroniques
- La concentration du chiffre d'affaires entre un nombre limité de donneurs d'ordre
- L'irrégularité croissante du rythme des commandes

Ils sont susceptibles de remettre en question la rentabilité des activités du groupe puisque le carnet de commande offre une visibilité limitée (de 3 à 12 mois selon les affaires).

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2012, soit un bénéfice de 413.491,54 euros, de la manière suivante :

-	au compte de « report à nouveau » :	€ 413.491,54
	Puis, après avoir constaté l'existence de sommes distribuables à hauteur de € 7.365.148,88,	
-	distribution d'une somme de	€ 311.391,80
	à titre de dividende, prélevée en totalité sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2012, soit € 0,04 par action.	

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention des dites actions, resterait affecté au compte report à nouveau.

Ce dividende donnera droit au profit des actionnaires personnes physiques, en l'absence de l'option pour le prélèvement libératoire de 21%, à l'abattement de 40% calculé sur la totalité de son montant.

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Au présent rapport sont joints les tableaux prévus à l'article R.225-102 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

31/12/2012	Total	Echues	A échéance				
			30 jours	60 jours	90 jours	90 à 360 jours	> 360 jours
Fournisseurs	0						
Fournisseurs Effets à Payer	0						
Fournisseurs FNP	75		35	20		20	
Total	75		35	20		20	

31/12/2011	Total	Echues	A échéance				
			30 jours	60 jours	90 jours	90 à 360 jours	> 360 jours
Fournisseurs	68		68				
Fournisseurs Effets à Payer	0						
Fournisseurs FNP	74		34	20	14	6	
Total	142	0	102	20	14	6	

DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver un montant global de 14.147 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

JETONS DE PRESENCE

Il est proposé, au titre de l'exercice 2013, le versement de jetons de présence aux administrateurs à hauteur de 6.000 €. Il est précisé qu'il appartiendra au Consèl d'Administration d'en déterminer la répartition entre ses membres.

COFIDUR S.A.

Résultats des cinq derniers exercices

DATE D'ARRETE Durée d'exercice	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 727 678	2 724 678	2 962 678	3 019 594	3 187 027
Nombre d'actions					
- ordinaires	7 784 795	7 784 795	8 464 795	8 627 410	9 105 791
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations	67 712	67 712	67 880	67 880	69 384
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 750 000	1 883 320	1 950 000	1 950 000	2 300 000
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	166 965	1 230 139	200 589	77 485	421 797
Impôts sur les bénéfices	- 260 659	- 194 045	- 470 250	- 142 749	- 498 697
Participation des salariés					
Dotations amortissements et provisions	- 14 132	- 4 616	- 6 227	- 7 455	- 103 475
Résultat net	413 492	1 419 568	664 612	212 779	817 019
Résultat distribué	311 392	311 392	338 592	345 096	1 365 869
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements-provisions	0,055	0,183	0,079	0,026	0,101
Résultat après impôt, participation, dot. amortissements-provisions	0,05	0,18	0,08	0,02	0,09
Dividendes attribués	0,04	0,04	0,04	0,04	0,15
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	7	7	8	8	8
Masse salariale	687 652	760 241	776 451	767 450	909 924
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales.....)	396 387	436 705	462 267	478 488	559 267

COFIDUR SA

TABLEAU DES MANDATS DETENUS AU 31 DECEMBRE 2012

	COFIDUR	COFIDUR EMS	EMS FINANCE
Henri TRANDUC 18, rue Parent de Rosan 75016 Paris	P.D.G.	Représentant Permanent de COFIDUR	Président
Philippe BROUSSARD 111 avenue Carnot 91600 Savigny-sur-Orge	Administrateur	Administrateur	
Gilbert BOURGEOIS Les Terrasses de l'Alhambra Parc du Roy d'Espagne Allée Cervantès 13009 Marseille	Administrateur		

COFIDUR SA

DELEGATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

ET LEUR UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce)

Nature de l'autorisation	Date de l'autorisation	Montant maximal autorisé	Date d'échéance de l'autorisation	Montants utilisés	Montants restant à utiliser
<i>NEANT</i>	<i>NEANT</i>	<i>NEANT</i>	<i>NEANT</i>	<i>NEANT</i>	<i>NEANT</i>

COFIDUR

Société anonyme au capital de 2.724.678,25 euros
divisé en 7.784.795 actions de 0,35 euro chacune

Siège social : 14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne

682 038 385 R.C.S. Créteil

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

EN DATE DU 17 MAI 2013

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les comptes afférents audit exercice tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un bénéfice de 413.491,54 euros.

Elle approuve le montant global de 14.147 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les comptes consolidés afférents audit exercice tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un résultat net bénéficiaire de 2 232 629 euros et un résultat net part du groupe de 2 177 467 euros.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, approuve les termes dudit rapport.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, approuvant l'affectation des résultats telle que proposée par le conseil d'administration, décide d'affecter le résultat comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2012, soit un bénéfice de 413.491,54 euros, de la manière suivante :

- au compte de « report à nouveau » : € 413.491,54
- Puis, après avoir constaté l'existence de sommes distribuables à hauteur de € 7.365.148,88,
- distribution d'une somme de € 311.391,80
- à titre de dividende, prélevée en totalité sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2012, soit € 0,04 par action.

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, restera affecté au compte report à nouveau.

Ce dividende donnera droit au profit des actionnaires personnes physiques, en l'absence de l'option pour le prélèvement libératoire de 21 %, à l'abattement de 40% calculé sur la totalité de son montant.

Puis, l'assemblée décide la mise en paiement du dividende, à compter du 20 juin 2013.

L'assemblée générale prend acte que la société n'est pas en mesure de ventiler le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % et ceux non éligibles.

Enfin, l'assemblée générale prend acte que le dividende suivant a été distribué au titre des trois derniers exercices :

- exercice clos le 31 décembre 2009 : un dividende de € 345.096,40 (soit, par action, une somme de € 04).
- exercice clos le 31 décembre 2010 : un dividende de € 311.391,80 (soit, par action, une somme de € 04).
- exercice clos le 31 décembre 2011 : un dividende de € 311.391,80 (soit, par action, une somme de € 04).

La société n'est pas en mesure de ventiler le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % et ceux non éligibles.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le montant annuel des jetons de présence à 6.000 euros au titre de l'exercice 2012, étant rappelé que le conseil d'administration est seul compétent pour en décider la répartition entre ses membres.

Sixième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce, du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et du Règlement n°2273/2003 de la commission européenne du 22 décembre 2003, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, à procéder à l'achat des actions de la Société dans les conditions prévues ci-après.

Le prix unitaire maximal d'achat est fixé à 2 (deux) euros et le nombre d'actions pouvant être acquises correspondant à 10% maximum du capital sera de à 778.479 actions, sous réserve du vote de la septième résolution portant sur la réduction du capital et du nombre d'actions. Le montant total maximal des fonds que la Société pourra consacrer au rachat de ses propres actions ne pourra dépasser 1 556 958 euros.

En cas d'augmentation de capital, par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas de division du nominal ou de regroupement de titres, le prix indiqué ci-dessus sera ajusté par application d'un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital social avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Dans le respect des textes visés ci-dessus et des pratiques autorisées par l'AMF, cette autorisation pourra être utilisée aux fins de :

- annuler les actions ainsi acquises dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire de la septième résolution ci-après, autorisant le Conseil d'administration à réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues,
- disposer d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- favoriser la liquidité des titres de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité.

L'assemblée générale décide que l'achat, la cession ou le transfert des actions pourront être effectués et payés par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou de gré à gré, y compris par l'utilisation de mécanismes optionnels, d'instruments dérivés, notamment l'achat d'options d'achat ou de valeurs mobilières donnant droit à des actions de la Société, dans les conditions prévues par les autorités de marché et que la part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de la Société, pour décider la mise en œuvre de la présente autorisation, passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations (en particulier, conformément à la réglementation en vigueur, auprès de l'AMF) et d'une manière générale faire le nécessaire pour l'application de la présente résolution.

La présente autorisation met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à toute délégation antérieure ayant le même objet.

Septième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide de nommer en qualité d'administrateur, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Monsieur Daniel Thauvin
demeurant 3 rue Couscher 49400 SAUMUR

Monsieur Thauvin a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Huitième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

1. autorise le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée générale, à annuler, sur ses seules décisions en une ou plusieurs fois, les actions acquises par la Société dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de commerce et du programme de rachat d'actions visé sous la sixième résolution ci-dessus, dans la limite de 10% du capital social par période de vingt-quatre mois, tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la présente décision et à réduire corrélativement le capital social en imputant la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles,
- 2 à modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes les formalités nécessaires.

La présente autorisation met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à toute délégation antérieure ayant le même objet.

Neuvième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de dépôt prescrites par la loi.